



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DES PRODUITS VENDUS SUR LE SITE [LUXEOL.COM](https://luxéol.com)

Version en vigueur au 17/07/2024

INFORMATIONS GENERALES SUR LE VENDEUR

Identité

Dénomination : NUTRAVALIA
Forme : Société par actions simplifiée
Capital : 1 222 703,69 euros
Numéro unique d'identification : 793 207 952
Registre du commerce et des sociétés : Cannes (France)

Coordonnées

Adresse géographique : Espace Park Bâtiment B
45, allée des Ormes
06250 Mougins
France
Téléphone : + 33 (0)4 93 38 45 24
Télécopieur : + 33 (0)4 93 75 03 90
Adresse électronique : contact@luxéol.com
Formulaire de contact : <https://luxéol.com/contact>

Numéro individuel d'identification : FR 80 793 207 952

DEFINITIONS

Achat :	signifie l'achat d'un ou de plusieurs Produits
CGV :	signifie les présentes conditions générales de vente des Produits
CLIENT :	signifie tout utilisateur qui a procédé à l'achat d'un ou plusieurs Produits par le biais du Site
Commande :	signifie le processus consistant pour le CLIENT à sélectionner le Produit qu'il souhaite acheter
Compte client :	signifie l'espace personnel du CLIENT sur le Site
Documents électroniques :	signifie les enregistrements et sauvegardes (en ce compris toute donnée de connexion) réalisés à partir du Site et les courriers électroniques échangés avec NUTRAVALIA
NUTRAVALIA :	signifie la société dont l'identité et les coordonnées sont détaillées ci-dessus
Première Commande :	signifie toute première Commande de chacun des Produits concernés faite auprès de NUTRAVALIA à partir du Site par une même personne (mêmes nom et prénom et même adresse du courrier électronique et/ou de l'adresse postale)
Produit :	signifie tout produit vendu par NUTRAVALIA à partir du Site
Programme :	signifie la période d'utilisation du Produit, telle qu'indiquée sur le Site pour chaque Produit au moment de la Première Commande d'Achat de chacun des Produits par le CLIENT, qui démarre après le jour de la livraison au CLIENT de la Première Commande d'Achat de chacun des Produits
Services :	signifie les services fournis par NUTRAVALIA à partir du Site, notamment le diagnostic capillaire
Site :	signifie le site de commerce en ligne disponible à l'adresse URL https://luxéol.com/ , exploité par NUTRAVALIA
Territoires :	signifie les territoires identifiés sur le Site sur lesquels les Produits sont livrés
Utilisateur :	toute personne physique se rendant sur le site incluant les CLIENTS

REMARQUES IMPORTANTES

Général

L'UTILISATEUR DOIT ETRE UNE PERSONNE PHYSIQUE MAJEURE DISPOSANT DE LA CAPACITE JURIDIQUE POUR PROCEDER A UN ACHAT. A DEFAUT, IL DOIT DISPOSER DE L'AUTORISATION DE SON REPRESENTANT LEGAL POUR CE FAIRE, CE QU'IL RECONNAIT ET ACCEPTE EXPRESSEMENT.

AVANT TOUT ACHAT DE PRODUITS, OU UTILISATION DE SERVICES, LE CLIENT DOIT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONSEILS D'UTILISATION ET DES PRECAUTIONS D'EMPLOI AFFERENTS A CHAQUE PRODUIT OU SERVICE.

LES PRODUITS OU SERVICES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE D'UNE HYGIENE DE VIE ADAPTEE. ILS N'ONT PAS VOCATION A REMPLACER LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE REGULIERE ET NE DOIVENT PAS ETRE UTILISES COMME SUBSTITUTS D'UNE ALIMENTATION VARIEE ET EQUILIBREE.

AVANT TOUT ACHAT DE PRODUIT OU UTILISATION DE SERVICES, IL EST RECOMMANDE, NOTAMMENT POUR LES FEMMES ENCEINTES, LES FEMMES ALLAITANTES, LES PERSONNES SOUS TRAITEMENTS MEDICAUX, LES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES SPECIFIQUES (RENALES, CARDIAQUES, DIABETE...), LES PERSONNES QUI NE CONNAISSENT PAS LES COMPLEMENTS ALIMENTAIRES OU TOUT AUTRE PRODUIT COMMERCIALISE SUR LE SITE, LES PERSONNES QUI PRESENTENT DES ALLERGIES, LES PERSONNES QUI PRESENTENT DES INTOLERANCES ALIMENTAIRES (GLUTEN, LACTOSE...) OU LES PERSONNES AYANT UN DOUTE SUR LEUR ETAT DE SANTE, DE PRENDRE PREALABLEMENT CONSEIL AUPRES D'UN PROFESSIONNEL DE SANTE OU DE SE RENDRE DANS UN POINT DE VENTE SPECIALISE (PHARMACIE/PARAPHARMACIE).

NUTRAVALIA NE GARANTIT AUCUNE OBLIGATION DE RESULTAT QUANT AUX PRODUITS OU SERVICES. LES TEMOIGNAGES DES UTILISATEURS FIGURANT DANS LA RUBRIQUE « AVIS » DU SITE CONSTITUENT DES EXPERIENCES PERSONNELLES. CES AVIS NE DOIVENT DONC PAS ETRE INTERPRETES PAR LE CLIENT COMME UNE GARANTIE D'ATTEINDRE LES MEMES RESULTATS. LES RESULTATS INDIVIDUELS DES CLIENTS PEUVENT DONC VARIER PAR RAPPORT A CES AVIS.

1 OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1.1 Objet

L'objet des CGV est de définir les conditions dans lesquelles (i) NUTRAVALIA fournit les Produits et Services au CLIENT, (ii) le CLIENT peut passer des Commandes, et (iii) sont gérées les relations entre NUTRAVALIA et les Utilisateurs.

1.2 Champ d'application

Les CGV s'appliquent à toute Commande passée par l'intermédiaire du Site.

Le fait que NUTRAVALIA ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des clauses des CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites clauses.

1.3 Acceptation

Les CGV sont acceptées par le CLIENT au moment de la Commande en cochant la case prévue à cet effet. Les CGV forment un contrat entre NUTRAVALIA et le CLIENT.

Le Client déclare et garantit avoir la capacité juridique de contracter. A défaut, il s'engage à disposer de l'autorisation de son représentant légal pour procéder à une Commande.

Les CGV sont modifiables à tout moment par NUTRAVALIA. Les CGV applicables sont celles en vigueur lors de l'enregistrement de la Commande du CLIENT.

Le CLIENT peut à tout moment les consulter, les reproduire, les stocker sur son ordinateur, ou sur un autre support, se les envoyer par courrier électronique ou les imprimer sur papier de manière à les conserver. Il peut également obtenir gratuitement l'envoi d'un exemplaire des CGV par courrier postal à son adresse sur demande adressée par courrier au siège social de NUTRAVALIA [indiqué en en-tête des CGV ci-dessus](#).

1.4 Territoires

Le Site peut être accessible dans le monde entier. En raison de divergences entre le droit applicable à la commercialisation des Produits selon les pays, plusieurs versions du Site sont disponibles et les Produits ne peuvent être livrés que sur les Territoires suivants :

- France Métropolitaine, Corse, Outre-Mer (DROM-COM) ;
- Principauté de Monaco, Belgique, Suisse, Luxembourg, Espagne (y compris les Iles Baléares), Italie, Portugal, Allemagne.

Dans la mesure du possible, NUTRAVALIA s'efforce de géolocaliser les ventes de Produits à partir de l'adresse de livraison

mentionnée par le CLIENT lors de la Commande, afin notamment de livrer des Produits conformes au droit applicable selon le lieu de livraison des Produits.

NUTRAVALIA ne pratiquant pas le géoblocage, le CLIENT est libre d'accéder à la version du Site de son choix.

Dans l'hypothèse où le Site, les Produits et Services qu'il référence ou propose ou la manière dont ils sont proposés violeraient, en tout ou partie, une ou plusieurs dispositions du droit applicable dans le pays de destination des Produits, le CLIENT qui choisit d'accéder au Site à partir de la version du Site d'un autre Territoire, le fait de sa propre initiative, à ses risques et périls, sans qu'il puisse engager la responsabilité de NUTRAVALIA pour tout manquement à une disposition du droit applicable dans le pays de destination des Produits et Services.

1.5 Convention sur la preuve

Sauf dans les cas où une clause des CGV en stipule autrement, les échanges entre NUTRAVALIA et le CLIENT pourront intervenir par tous moyens écrits, notamment par courrier électronique à l'adresse indiquée par le CLIENT au moment de la Commande ou dans tout autre document.

Le CLIENT reconnaît que les Documents Électroniques ainsi que leurs reproductions fidèles sur microfiches, disques optiques, magnétiques, conservées par NUTRAVALIA, auront valeur probante entre le CLIENT et NUTRAVALIA. Ainsi, les Documents Électroniques (y compris leur date et heure) feront foi, jusqu'à preuve contraire, entre le CLIENT et NUTRAVALIA dans l'hypothèse d'une réclamation ou d'un litige.

2 DESCRIPTIF DES PRODUITS ET SERVICES

2.1 Recommandations et Conditions d'accès aux Produits et Services

2.1.1 Les conditions d'accès aux Produits et Services

Avant tout achat de Produits ou utilisation de Services, l'Utilisateur doit avoir pris connaissance des conseils d'utilisation et des précautions d'emploi afférents à ces Produits ou Services.

Le CLIENT s'engage à renseigner de bonne foi tous les champs de saisie figurant dans le formulaire de commande des Produits.

Le CLIENT déclare être parfaitement informé que seuls les champs suivis d'un astérisque sont obligatoires et conditionnent son accès à l'Achat de Produits.

NUTRAVALIA se réserve le droit de refuser une demande d'Achat de Produits émanant de tout CLIENT n'acceptant pas de se conformer aux CGV, ou ne renseignant pas les champs obligatoires intégralement ou de bonne foi, ou ne fournissant pas l'intégralité des pièces qui lui seraient éventuellement demandées.

Le CLIENT est seul responsable, et non NUTRAVALIA, de l'exactitude, de la qualité, de la légalité, de la mise à jour et de la fiabilité de toutes les données communiquées dans le cadre de la passation d'une Commande.

2.1.2 Les recommandations relatives aux Produits et Services

Les Produits ou Services s'inscrivent dans le cadre d'une hygiène de vie adaptée. Ils n'ont pas vocation à remplacer la pratique d'une activité physique régulière.

Le CLIENT est pleinement informé que les Produits ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation variée et équilibrée.

Avant tout achat de Produits ou utilisation de Services, il est recommandé, notamment pour les femmes enceintes, les femmes allaitantes, les personnes sous traitements médicaux, les personnes atteintes de pathologies spécifiques (rénales, cardiaques, diabète...), les personnes qui ne connaissent pas les compléments alimentaires, les personnes qui présentent des allergies, les personnes qui présentent des intolérances alimentaires (gluten, lactose...) ou les personnes ayant un doute sur leur état de santé, de prendre préalablement conseils auprès d'un professionnel de santé ou de se rendre dans un point de vente spécialisé (pharmacie/parapharmacie).

NUTRAVALIA ne garantit aucune obligation de résultat quant aux Produits ou Services. Les témoignages des Utilisateurs figurant dans la rubrique « Avis » du Site constituent des expériences personnelles. Ces avis ne doivent donc pas être interprétés par l'Utilisateur comme une garantie d'atteindre les mêmes résultats. Les résultats individuels du CLIENT peuvent donc varier par rapport à ces avis.

2.2 Les Produits

Les Produits sont ceux disponibles à la vente par NUTRAVALIA sur le Site.

Les caractéristiques essentielles et le prix des Produits sont indiqués sur les pages contenant la description détaillée des Produits disponibles à la vente sur le Site.

Les conditions d'Achat des Produits sont détaillées à l'article 3 des CGV.

2.3 Le Service de « diagnostic capillaire »

L'Utilisateur peut bénéficier d'un service gratuit dit de « diagnostic capillaire », sans inscription obligatoire.

Ce service consiste à fournir à l'Utilisateur un « diagnostic capillaire » après que celui-ci ait répondu à des questions à partir du Site.

Le diagnostic capillaire permet de proposer à l'Utilisateur une sélection de Produits adaptés à ses besoins au vu de ses réponses. Le diagnostic capillaire ne saurait s'analyser comme un service de conseil capillaire fourni directement par NUTRAVALIA. Ainsi, le Site fournit uniquement des données issues des réponses apportées par l'Utilisateur dans le cadre du diagnostic, de manière à obtenir, pour chaque Utilisateur, un profil personnalisé lui permettant d'obtenir une solution sur-mesure des Produits, d'un point de vue strictement capillaire.

3 PROCESSUS D'ACHAT DES PRODUITS

3.1 Achat des Produits

Tout Achat d'un Produit par un CLIENT se fait uniquement en ligne à partir du Site. Une fois le ou les Produits sélectionnés, le CLIENT accède dans son panier au récapitulatif de sa Commande avec le montant du prix à payer et est invité à renseigner les informations requises pour chaque champ. Les moyens de paiement acceptés par NUTRAVALIA sont ceux indiqués sur le Site au début du processus de Commande.

Le CLIENT doit marquer l'acceptation des CGV en cochant la case prévue à cet effet. Le CLIENT peut immédiatement et préalablement accéder aux CGV en cliquant sur le lien prévu à cet effet sur la ligne à cocher.

Une fois les opérations visées au paragraphe précédent effectuées, le CLIENT peut procéder à la Commande du ou des Produits en cliquant à cet effet sur le bouton dédié. Le CLIENT est informé que la validation de sa Commande entraîne une obligation d'achat et de paiement du prix de la Commande. Le CLIENT est alors invité à régler le prix de la Commande selon l'un des moyens de paiement proposés par NUTRAVALIA tels qu'indiqués dans l'article [Prix et modalités de paiement](#).

La date de la Commande est réputée être la date de réception du paiement par NUTRAVALIA.

En cas de difficulté rencontrée dans le paiement d'une Commande, NUTRAVALIA se réserve le droit de suspendre la Commande du CLIENT jusqu'à la réception du paiement.

Une fois le paiement effectué, le CLIENT reçoit à l'adresse électronique qu'il a renseignée un courrier électronique de confirmation de sa Commande résumant la totalité de sa Commande. Une fois la confirmation de Commande reçue par le CLIENT, la vente est parfaite. Le lieu de conclusion de la vente est l'adresse du siège social de NUTRAVALIA [indiqué en tête des CGV ci-dessus](#). Le bénéfice de la Commande ne peut être cédé à un tiers par le CLIENT.

En cas d'indisponibilité d'un Produit commandé, le CLIENT en sera informé par tout moyen. Il pourra informer à tout moment le Service Client de NUTRAVALIA à l'adresse électronique ou au numéro de téléphone [indiqué\(e\) en tête des CGV ci-dessus](#) ou bien de sa demande de résolution et de remboursement de sa Commande qui interviendra au plus tard dans les quatorze (14) jours, ou bien de son acceptation d'attendre le réapprovisionnement de NUTRAVALIA et maintenir sa Commande qui sera expédiée dans les plus brefs délais. Dans ce dernier cas, le CLIENT pourra demander le remboursement de sa Commande à tout moment tant qu'il n'aura pas reçu une confirmation de l'expédition de sa Commande par NUTRAVALIA.

3.2 Expédition et livraison des Produits

Les livraisons des Produits se font uniquement sur les Territoires, à l'exception de certaines restrictions de livraison pour certains Produits telles que précisées sur les pages du Site liées au processus de Commande.

Les Produits sont expédiés dans un délai **maximal** de trois (3) jours ouvrés à compter de la confirmation de la Commande par NUTRAVALIA par téléphone ou par courrier électronique au CLIENT. Les Produits sont expédiés à l'adresse postale renseignée par le CLIENT lors de la Commande, et pour les Produits non encore expédiés, toute autre adresse de livraison renseignée par le CLIENT par l'intermédiaire du Compte Client.

Le délai maximal susvisé s'entend sous réserve pour le CLIENT d'avoir renseigné une adresse postale, une adresse électronique et un numéro de téléphone valide.

Une fois les Produits expédiés, le délai de livraison **moyen** varie selon la destination entre un (1) et six (6) jours ouvrés pour la France métropolitaine (sauf Corse et zones éloignées) et entre un (1) et quinze (15) jours ouvrés pour les DROM-COM et les autres Territoires. Ces délais de livraison moyens sont exposés par NUTRAVALIA à titre indicatif, NUTRAVALIA faisant appel à des prestataires externes en charge de l'acheminement des Produits. En tout état de cause, NUTRAVALIA devra livrer les Produits au plus tard trente (30) jours après la date de confirmation de la Commande.

En cas de retour du colis à l'expéditeur pour toute impossibilité de livraison, une participation aux frais de renvoi de six (6) euros sera demandée au CLIENT pour renvoyer le colis.

Selon les cas et le Territoire de livraison, le CLIENT pourra choisir un mode de livraison différent, étant précisé qu'une participation aux frais de livraison sera demandée au CLIENT dans certains cas, dont le montant lui sera communiqué avant le paiement de la Commande.

Les informations relatives aux modes de livraison et aux délais moyens en fonction du Territoire concerné par la livraison sont détaillées dans la rubrique [« Questions Fréquentes »](#) du Site.

NUTRAVALIA proposera ou non ces modes de livraisons en fonction de leurs faisabilités sur le Territoire concerné par la livraison.

Dans l'hypothèse où les Produits ne pourraient être livrés (hors cas de force majeure) à la date ou à l'expiration du délai mentionné par NUTRAVALIA au CLIENT ou, à défaut, au plus tard trente (30) jours après la date de confirmation de la Commande, le CLIENT peut résoudre par écrit le contrat, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique aux adresses [indiquées en en-tête des CGV ci-dessus](#), si, après avoir enjoint, selon les mêmes modalités, NUTRAVALIA d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, NUTRAVALIA ne s'est pas exécuté dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par NUTRAVALIA du courrier postal ou du courrier électronique l'informant de cette résolution, à moins que NUTRAVALIA ne se soit exécuté entre-temps.

Lorsque le contrat est résolu dans les conditions visées ci-dessus, NUTRAVALIA rembourse le CLIENT de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé.

Tout risque de perte ou d'endommagement des Produits est transféré au CLIENT au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par NUTRAVALIA, prend physiquement possession des Produits.

En cas de retard de livraison par rapport à la date initialement fixée, le CLIENT devra en informer NUTRAVALIA dans les meilleurs délais par courrier électronique ou par téléphone afin de permettre à NUTRAVALIA de procéder à une enquête auprès du transporteur et d'améliorer la qualité du service de livraison. Une enquête auprès d'un transporteur peut durer jusqu'à vingt-et-un (21) jours ouvrés. Si pendant ce délai, le Produit est retrouvé, il sera immédiatement réacheminé au lieu de livraison indiqué dans le bon de commande sans que ce délai ne puisse dépasser trente (30) jours à compter de la date de livraison initialement prévue.

4. COMPTE CLIENT

4.1. Création du Compte Client

Lors de la Première Commande par un CLIENT, un Compte Client est automatiquement créé. Ainsi, les informations renseignées par le CLIENT dans le formulaire de commande sont automatiquement intégrées dans le Compte Client de celui-ci. Une confirmation de la création du Compte Client est envoyée par mail au CLIENT, contenant les paramètres de connexion de son Compte Client, à savoir son adresse de courrier électronique et un mot de passe provisoire choisi aléatoirement.

Il n'est pas obligatoire de se connecter au Compte Client pour passer Commande. Toutefois les informations relatives à la Commande seront automatiquement ajoutées à l'historique du Compte Client.

Le Compte Client permet au CLIENT de retrouver ses informations personnelles sans avoir à les ressaisir, et de les modifier si besoin.

Le Compte client permet également au CLIENT d'accéder à son espace client, à partir duquel il peut :

- consulter le statut de sa Commande en cours ;
- consulter l'historique de sa/ses Commandes en cours et/ou passées ainsi que la/les factures afférentes ;
- consulter et modifier son adresse de livraison ;
- modifier son mot de passe.

Le CLIENT peut accéder à son Compte Client par l'activation des paramètres de connexion (adresse de courrier électronique et mot de passe envoyé par NUTRAVALIA). Il appartient au CLIENT de vérifier la validité de l'adresse du courrier électronique communiquée dans le formulaire de Commande dans la mesure où cette adresse de courrier électronique est un élément d'identification (*login*) du Compte Client. En cas d'adresse de courrier électronique erronée, il se peut que le CLIENT ne soit pas en mesure d'accéder à son Compte Client sans que la responsabilité en incombe à NUTRAVALIA.

Lors de sa première connexion à son Compte Client, il sera demandé au CLIENT de renseigner un mot de passe personnel. Le mot de passe doit contenir au moins une (1) lettre majuscule, une (1) lettre minuscule, un (1) chiffre et doit contenir huit (8) caractères minimum.

Le CLIENT a l'obligation de maintenir la confidentialité de ses paramètres de connexion. Le CLIENT est responsable de toutes leurs utilisations, qu'il les ait ou non effectivement ou expressément autorisées. Le CLIENT s'engage à ne pas céder, prêter ou transférer ses paramètres de connexion à tout tiers ou de permettre à tout tiers de se connecter à son Compte Client.

Le CLIENT s'engage en outre à :

- **prévenir immédiatement** NUTRAVALIA dans le cas de la connaissance d'une utilisation abusive de ses paramètres de connexion ou du compte client, ou dans le cas de toute autre atteinte à sa sécurité ;
- s'assurer de se déconnecter du Compte Client à la fin de chaque session d'utilisation via le lien « déconnexion » prévu à cet effet.

Dans l'hypothèse où un CLIENT n'a pas de Compte Client (le CLIENT ayant déjà passé Commande auprès de NUTRAVALIA avant la mise en ligne de la fonctionnalité du Compte Client), celui-ci peut procéder à la création de son Compte Client via l'onglet « déjà client » situé en haut à droite du formulaire de Commande, puis via le lien hypertexte « mot de passe oublié » notamment prévu à cet effet. Ainsi, le CLIENT est invité à renseigner son adresse électronique, et un mot de passe lui est directement envoyé à cette adresse. Le courrier électronique contient un lien hypertexte permettant au CLIENT de modifier son mot de passe, étant précisé que cette modification est obligatoire.

4.2. Suppression du Compte Client

Le CLIENT peut supprimer son Compte Client à tout moment, en adressant un courrier électronique au Service Client de NUTRAVALIA, à l'adresse [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#).

En cas de non-respect par le CLIENT des obligations découlant des présentes CGV, notamment en cas d'incidents de paiement du prix d'une Commande, de la délivrance par le CLIENT d'informations erronées, d'actes susceptibles de nuire aux intérêts de NUTRAVALIA, NUTRAVALIA se réserve le droit, après avoir sollicité par courrier électronique des explications, de suspendre le Compte Client en attendant la fourniture de celles-ci, et/ou de supprimer le Compte Client, sans indemnité ni droit à remboursement, dans un délai de quinze (15) jours à partir de l'envoi par courrier électronique d'une mise en demeure, sans préjudice pour NUTRAVALIA de solliciter l'octroi de dommages et intérêts en réparation de son préjudice.

NUTRAVALIA se réserve également le droit de refuser de contracter avec le CLIENT dont le Compte Client a été supprimé pour de tels agissements.

5. DROIT DE RETRACTATION

Le CLIENT dispose, pour l'achat d'un ou plusieurs Produits, d'un droit de rétractation dans les conditions prévues aux articles L. 221-18 à L. 221-28 du Code de la consommation et des textes pris pour leur application. **Toutefois, le CLIENT est informé que, conformément aux dispositions de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les Produits bagués qui ont été descendés par le CLIENT après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.**

Le CLIENT a le droit de se rétracter du contrat d'Achat de Produit(s) sans donner de motif, dans un délai de quatorze (14) jours. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où le CLIENT, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le CLIENT, prend physiquement possession du ou des Produits. Dans l'hypothèse où les Produits commandés ensemble sont livrés séparément, le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où le CLIENT, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le CLIENT, prend physiquement possession du dernier Produit.

Pour exercer le droit de rétractation, le CLIENT doit notifier à NUTRAVALIA par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique aux [adresses indiquées en en-tête des CGV ci-dessus](#), sa décision de rétractation du contrat d'Achat de Produit(s) au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté. Le CLIENT peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Le CLIENT peut également transmettre sa déclaration dénuée d'ambiguïté par le biais du formulaire de contact disponible sur le Site. Si le CLIENT utilise cette option, NUTRAVALIA lui enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (p. ex. par courriel). Pour ce faire, le CLIENT peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation proposé ci-dessous, mais ce n'est pas obligatoire.

Le contenu de la notification de la rétractation pourrait être le suivant : « A l'attention de NUTRAVALIA – Espace Park Bâtiment B – 45, allée des Ormes – 06250 Mougins ou contact@luxeoil.com : Je vous notifie par la présente ma rétractation au contrat portant sur l'achat du Produit, commandé le [à compléter] sur le site internet <https://luxeoil.com/>, reçu le [à compléter], au nom de [à compléter], à l'adresse [à compléter]. Signature et date ».

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le CLIENT transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation visée ci-dessus. Dans la situation où le CLIENT fait usage de son droit de rétractation, NUTRAVALIA lui enverra sans délai un accusé de réception de sa déclaration (p. ex. par courriel). Si le délai ainsi défini expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Passé ce délai, aucune demande de rétractation ne sera traitée par NUTRAVALIA.

Effets de rétractation

En cas de rétractation par le CLIENT du contrat d'Achat de Produit(s), NUTRAVALIA remboursera au CLIENT tous les paiements reçus du CLIENT au moment de la Commande, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le CLIENT a choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par NUTRAVALIA), sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où NUTRAVALIA est informé de la décision de rétractation du CLIENT du contrat d'Achat de Produit(s). NUTRAVALIA procèdera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le CLIENT a utilisé pour la Commande initiale sauf si le CLIENT convient expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, le remboursement n'occasionnera pas de frais pour le CLIENT. NUTRAVALIA pourra différer le remboursement jusqu'à ce que NUTRAVALIA ait reçu les Produits ou jusqu'à ce que le CLIENT ait fourni une preuve d'expédition desdits Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le CLIENT est tenu de renvoyer le ou les Produits, à NUTRAVALIA à l'adresse géographique [indiquées en en-tête des CGV ci-dessus](#), sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après que le CLIENT aura communiqué à NUTRAVALIA sa décision de rétractation du contrat d'Achat de Produit(s). Ce délai est réputé respecté si le CLIENT renvoie le ou les Produits avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours précité. Le CLIENT devra prendre en charge les frais directs de renvoi du ou des Produits.

La responsabilité du CLIENT n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du ou des Produits résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du ou des Produits.

6. GARANTIE COMMERCIALE « SATISFAIT OU REMBOURSE » AU TITRE DU PREMIER ACHAT DE PRODUITS

NUTRAVALIA propose au CLIENT une garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » et s'engage à rembourser, dans les conditions du présent article 6 des CGV, l'intégralité du prix des Produits achetés par le CLIENT au titre de sa Première Commande de chacun des Produits si le CLIENT n'est pas satisfait.

Le CLIENT a le droit d'exercer la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » pour chaque Première Commande de chacun des Produits sous réserve de se soumettre aux conditions suivantes :

- le CLIENT a utilisé les Produits durant l'intégralité du Programme ;
- le CLIENT a suivi les conseils d'utilisation figurant dans la fiche des Produits ;
- le CLIENT a utilisé les Produits dans le cadre d'une hygiène de vie adaptée ; et
- le CLIENT n'a pas utilisé les Produits comme substitut d'un régime alimentaire varié et équilibré.

Si le CLIENT s'est soumis aux conditions précitées, le CLIENT doit exercer la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » dans un délai de dix (10) jours après le dernier jour de la période du Programme. Au-delà de ce délai, la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » ne peut plus être exercée.

Pour exercer la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé », le CLIENT doit, dans le délai précité au paragraphe précédent :

- notifier sa demande à NUTRAVALIA par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, à l'adresse géographique [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#), d'exercer la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » ;
- indiquer dans sa demande ses nom, prénom, adresse postale et adresse du courrier électronique qu'il a utilisée lors de la Commande, afin de pouvoir effectuer les recherches nécessaires attestant de son droit à la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » et de l'inefficacité des Produits objet de la Première Commande ;
- accompagner sa demande de (1) l'intégralité des boîtes vides des Produits correspondant à la Première Commande effectuée par le CLIENT et de (2) la facture que le CLIENT a reçu par courrier électronique après son achat.

Les frais relatifs à l'envoi de la demande d'exercice de la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » sont à la charge du CLIENT.

Une fois la demande d'exercice de la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » validée par NUTRAVALIA, ce dernier remboursera au CLIENT tous les paiements reçus du CLIENT au moment de la Commande (y compris les frais de livraison, le cas échéant) pour les Produits concernés par l'exercice de la garantie commerciale, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où NUTRAVALIA a validé la demande d'exercice de la garantie commerciale. NUTRAVALIA procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le CLIENT a utilisé pour la Commande initiale sauf accord express du CLIENT pour utiliser un autre moyen de paiement. NUTRAVALIA pourra différer le remboursement jusqu'à ce que NUTRAVALIA ait reçu le(s) boîtes vides des Produit(s) ou jusqu'à ce que le CLIENT ait fourni une preuve d'expédition des boîtes vides du(es) Produit(s), la date retenue étant celle du premier de ces deux faits.

Indépendamment de la garantie commerciale, NUTRAVALIA reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles [L. 217-1](#) à [L. 217-32](#) du Code de la consommation et de la garantie légale des vices cachés de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles [1641](#) à [1649](#) du Code civil.

7. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

7.1. Prix des Produits

Les prix des Produits, fermes et non révisables, sont ceux affichés sur le Site au jour de la Commande effectuée par le CLIENT.

Les prix des Produits sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Ils tiennent compte de la taxe sur la valeur ajoutée au taux applicable et des éventuelles réductions applicables au jour de la Commande. Selon l'adresse de livraison des Produits, différents taux de taxe sur la valeur ajoutée sont susceptibles de s'appliquer, lesquels sont sans effet sur les prix affichés sur le Site.

Les prix des Produits s'entendent hors frais, le cas échéant, de livraison.

Si une ou plusieurs taxes ou contributions venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des Produits présents sur le Site. Toutefois un prix ne pourra pas être modifié une fois la Commande du CLIENT validée.

7.2. Modalités de paiement

Le règlement des Achats de Produits s'effectue par paiement en ligne sur le Site à partir :

- soit d'une carte bancaire du CLIENT faisant partie d'un système de paiement accepté par NUTRAVALIA et son prestataire DALENYS PAYMENT ;
- soit d'un compte PayPal du CLIENT s'il en dispose d'un, étant précisé que le CLIENT a la possibilité de créer un tel compte en suivant les démarches indiquées sur le Site ;
- soit de la souscription d'un service de facilité de paiement, via son partenaire SCALAPAY IP (SCALAPAY IP, N° TVA 06078740484, Via Meravigli 2, Milano, Italie), qui permet au CLIENT de régler en trois (3) fois sans intérêt avec sa carte bancaire les Achats de Produits à partir de 5 € jusqu'à 1 500€, sous réserve que le CLIENT remplisse les conditions édictées par SCALAPAY IP pour bénéficier de ce service.

Ce service de facilité de paiement en trois fois sans intérêt est réservé aux personnes physiques majeures résidant en France, titulaires d'une carte bancaire du réseau « CB », VISA, MASTERCARD et AMEX, émise en France et ayant une durée de validité supérieure à trois (3) mois.

Pour souscrire à ce service, le CLIENT doit, après avoir terminé la Commande et choisi le mode de livraison, cliquer sur le bouton « Payez en 3 fois sans intérêt avec Scalapay IP » afin d'être redirigé vers la page internet du prestataire SCALAPAY IP, sur laquelle se trouvera le récapitulatif détaillé de l'échéancier de paiement. Une fois sur cette page, le CLIENT doit saisir ses informations personnelles, prendre connaissance des informations précontractuelles relatives au service de paiement en trois (3) fois auquel il souhaite souscrire, et notifier son acceptation dudit service et des conditions générales du service de SCALAPAY IP y afférentes en cochant la case correspondante « Confirmer (Payez maintenant x €) ». SCALAPAY IP se réserve le droit d'accepter ou de refuser la souscription au service de facilité de paiement en trois (3) fois sans intérêt par le CLIENT. Une fois le service de paiement en trois (3) fois sans intérêt souscrit par le CLIENT, la carte bancaire du CLIENT sera immédiatement débitée par SCALAPAY IP de la première échéance (à savoir un montant correspondant au premier tiers du prix total toutes taxes comprises) de la Commande passée par le CLIENT, la deuxième échéance (correspondant au deuxième tiers du prix) sera prélevée par SCALAPAY IP dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la Commande, et la troisième et dernière échéance (correspondant au troisième tiers du prix) sera prélevée par SCALAPAY IP dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la Commande. Un email de confirmation de paiement sera adressé au CLIENT lors du règlement de chaque échéance. Pour toute question relative au service de facilité de paiement souscrit par le CLIENT, ce dernier doit consulter les [conditions générales de service de SCALAPAY](#) et s'adresser au service clients de SCALAPAY IP.

Le CLIENT garantit à NUTRAVALIA qu'il est pleinement autorisé à utiliser la carte bancaire dont il fait usage pour le paiement de sa Commande.

Par dérogation à l'article [1342-6](#) du Code civil, le paiement doit être fait au domicile du créancier (siège de NUTRAVALIA).

A cet effet, en validant les informations demandées sur le Site pour l'opération de paiement, le CLIENT autorise NUTRAVALIA à débiter le CLIENT du montant indiqué sur le récapitulatif de la Commande.

Les factures correspondant à chaque Commande sont disponibles en suivant le lien adressé au CLIENT dans le courrier électronique de confirmation de sa Commande et sont téléchargeables à partir de ce lien. Le CLIENT peut également accéder à ses factures sur son Compte Client. Le CLIENT pourra également demander à NUTRAVALIA de lui envoyer un duplicata de ses factures par courrier électronique, en adressant sa demande à l'adresse électronique [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#).

Un ticket de paiement est en outre envoyé par courrier électronique après toute Commande réalisée par carte bancaire ou PayPal sur le Site.

Le règlement peut également se faire par carte de paiement ou par virement par téléphone. Pour ce faire, le CLIENT doit se rapprocher du Service Client de NUTRAVALIA par téléphone ou par courrier électronique aux numéro ou adresse électronique [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#).

NUTRAVALIA se réserve le droit de refuser d'honorer une Commande effectuée par un CLIENT qui n'aurait pas réglé tout ou partie d'une précédente Commande ou avec lequel il existerait un litige lié à un défaut de paiement.

7.3. Sécurité des paiements

Toutes les informations échangées entre NUTRAVALIA et le CLIENT pour traiter la Commande sont chiffrées grâce au protocole SSL (Secure Socket Layer).

Les données financières renseignées par le CLIENT pour procéder au paiement de la Commande ne transitent pas sur le système informatique de NUTRAVALIA mais sont directement saisies par le CLIENT sur un formulaire de paiement de DALENYS PAYMENT, PAYPAL ou sur le site de SCALAPAY IP.

Les prestataires de paiement de NUTRAVALIA (DALENYS PAYMENT, PAYPAL et SCALAPAY IP) sont conformes aux normes de sécurité des données des cartes de paiement (PCI DSS) vérifiées par un évaluateur de sécurité indépendant qualifié (PCI Qualified Security Assessor QSA) et sont certifiés comme fournisseurs de services PCI de niveau 1.

8. GARANTIE

8.1. Aléas

Le CLIENT reconnaît que NUTRAVALIA ne garantit aucune obligation de résultat quant aux effets des Produits pour le CLIENT.

Les Produits s'inscrivent dans le cadre d'une hygiène de vie adaptée. Ils n'ont pas vocation à remplacer la pratique d'une activité physique régulière et ne doivent pas être utilisés comme substituts d'une alimentation variée et équilibrée. Les témoignages des Utilisateurs figurant dans la rubrique « Avis » du Site constituent des expériences personnelles. Ces avis ne doivent donc pas être interprétés par le CLIENT comme une garantie d'atteindre les mêmes résultats. Les résultats individuels du CLIENT peuvent donc varier par rapport à ces avis.

8.2. Garantie légale de conformité

Le CLIENT dispose de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles [L.217-1](#) à [L.217-32](#) du Code de la consommation.

Par la garantie légale de conformité, NUTRAVALIA s'engage à livrer un Produit conforme au contrat et à répondre des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Le CLIENT dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du Produit pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le CLIENT n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité donne au CLIENT droit à la réparation ou au remplacement du Produit dans un délai de trente (30) jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le Produit est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le CLIENT bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le CLIENT demande la réparation du Produit, mais que NUTRAVALIA impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du Produit.

Le CLIENT peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le Produit ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du Produit, si :

- Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le Produit ;
- La réparation ou le remplacement du Produit intervient après un délai de trente jours ;
- La réparation ou le remplacement du Produit occasionne un inconvénient majeur pour le CLIENT, notamment lorsque le CLIENT supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du Produit non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du Produit réparé ou de remplacement ;
- La non-conformité du Produit persiste en dépit de la tentative de mise en conformité de NUTRAVALIA restée infructueuse.

Le CLIENT a également droit à une réduction du prix du Produit ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le CLIENT n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du Produit au préalable.

Le CLIENT n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du Produit en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

La garantie légale de conformité ne prive pas le CLIENT du droit d'exercer l'action résultant des vices cachés telle qu'elle résulte des articles 1641 à 1649 du Code civil ou toute autre action de nature contractuelle ou extracontractuelle qui lui est reconnue par la loi.

8.3. Garantie légale des vices cachés

Le CLIENT bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du Code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction du prix si le Produit est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du Produit.

Le CLIENT peut exercer cette garantie en adressant sa demande à NUTRAVALIA, à l'adresse postale [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#).

8.4. Garantie commerciale

Le CLIENT dispose pour les Produits de la garantie commerciale « Satisfait ou remboursé » dans les conditions indiquées à l'article 6 des CGV ci-dessus.

8.5. Bonne exécution

NUTRAVALIA est tenue de la « bonne exécution » de la vente prévue à l'article [L. 221-15](#) du Code de la consommation.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

NUTRAVALIA détient et conserve la titularité de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle, savoir-faire et méthodes portant sur les Produits et Services proposés au CLIENT, à savoir notamment droits d'auteur et brevets associés aux logiciels qui les accompagnent et qu'ils intègrent, ainsi que les droits portants sur leurs designs (dessins et modèles) ou sur les dénominations sous lesquelles ils sont commercialisés (marques).

Aucune des clauses des CGV ne saurait être interprétée comme une cession ou une licence de l'un de ces droits au profit du CLIENT. Le CLIENT dispose uniquement du droit d'utiliser pour son propre compte les Produits et Services proposés, et en tout état de cause, garantit NUTRAVALIA contre toute atteinte aux droits sus-évoqués par son propre fait.

10. FORCE MAJEURE

10.1. Principe et définition

Ni le CLIENT ni NUTRAVALIA ne seront tenus pour responsable vis-à-vis de l'autre en cas d'empêchement d'exécution d'une de ses obligations par suite d'un événement constitutif de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

De convention expresse, sont également considérés entre le CLIENT et NUTRAVALIA comme un événement constitutif de force majeure, sans que la partie qui n'est pas en mesure d'exécuter son obligation n'ait à établir que l'événement présente les caractéristiques définies à l'article 1218 du Code civil, le blocage des communications, y compris des réseaux de télécommunications, la grève totale ou partielle, *lock-out*, émeute, trouble civil, insurrection, guerre civile ou étrangère, risque nucléaire, embargo, confiscation, capture ou destruction par toute autorité publique, intempérie, épidémie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation, toute conséquence d'une évolution technologique, non prévisible par NUTRAVALIA, remettant en cause les normes et standards de sa profession, toute déclaration d'état d'urgence, en application de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955 *relative à l'état d'urgence* ou d'état d'urgence sanitaire, en application de l'article L. 3131-12 du Code de la santé publique, et les mesures prises pour leur application, sur tout ou partie des Territoires.

10.2. Mise en œuvre

Dans le cas de survenance d'un événement constitutif de force majeure, l'obligation de la partie dont l'événement empêche l'exécution est suspendue. Si l'événement constitutif de force majeure se poursuit pendant une durée de plus d'un (1) mois, le contrat d'Achat pourra être résilié par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique (pour NUTRAVALIA à l'adresse [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#) et pour le CLIENT à l'adresse indiquée au moment de la Commande).

11. RECLAMATION

Toute réclamation du CLIENT portant sur les Produits doit être adressée à NUTRAVALIA par courrier postal, par courrier électronique, par téléphone ou par le formulaire de contact aux adresses et numéro [indiqués en en-tête des CGV ci-dessus](#).

La réponse à la réclamation se fera dans un délai de trente (30) jours ouvrés par courrier électronique ou courrier postal.

Si au terme de ce délai, le CLIENT n'obtient pas satisfaction, il a la possibilité de faire une seconde demande par voie de

notification par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse géographique [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#). Le traitement de la demande du CLIENT n'excédera pas le délai d'un (1) mois à compter de la réception de la notification.

Dans toute correspondance, électronique ou postale, adressée à NUTRAVALIA, le CLIENT s'engage à mentionner ses nom et prénom, l'adresse de son domicile, l'adresse de courrier électronique, l'objet de sa demande, en joignant le cas échéant une copie de tout document en rapport avec sa demande, et son identifiant afin de permettre son identification et le traitement de sa demande. Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée par NUTRAVALIA.

12. MEDIATION

12.1. Médiateur de la consommation

En vertu de l'article L. 612-1 du Code de la consommation « *Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel* ». Sont visés les litiges de nature contractuelle, portant sur l'exécution d'un contrat de vente, opposant un consommateur à un professionnel.

En cas de difficultés, NUTRAVALIA invite le CLIENT à contacter préalablement son service après-vente. Dans l'hypothèse où le problème du CLIENT ne serait pas résolu, il peut recourir aux services d'un médiateur dans un délai d'un (1) an à compter de la réception de sa demande par le service après-vente, en vue du règlement extrajudiciaire du litige. A cet effet, il peut saisir le CMAP soit en remplissant le formulaire figurant sur le site du CMAP (www.mediateur-conso.cmap.fr), soit en adressant un email à l'adresse suivante : consommation@cmap.fr, soit en adressant un courrier postal à l'adresse CMAP – Service Médiation de la consommation – 39 avenue Franklin Roosevelt – 75008 Paris.

12.2. Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL)

Conformément aux dispositions de l'article 14 du règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013 relatif au règlement en ligne des litiges de consommation et de l'article L. 616-2 du code de la consommation, le CLIENT est informé de l'existence d'une la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) et de la possibilité d'y recourir. Le lien électronique vers la plateforme est : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

13. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018 et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD »), NUTRAVALIA respecte la vie privée de l'Utilisateur du Site, et notamment du CLIENT. NUTRAVALIA s'engage à ce que toutes les informations qu'elle recueille permettant d'identifier le CLIENT dans le cadre de l'utilisation par celui-ci du service de commerce électronique pour acheter un Produit, soient considérées comme des informations confidentielles.

Pour connaître les modalités de traitement de ses données personnelles, pour être informé sur ses droits sur ces données, et pour en savoir plus sur les cookies, le CLIENT est invité à consulter la [Politique de confidentialité](#) de NUTRAVALIA disponible sur le Site ou lors de tout Achat de Produit en consultant le lien prévu à cet effet, ou à contacter NUTRAVALIA soit par voie postale soit par courrier électronique aux adresses [indiquées en en-tête des CGV ci-dessus](#).

Le CLIENT bénéficie également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Pour exercer ses droits à l'attention de NUTRAVALIA, le CLIENT peut choisir d'adresser sa demande, soit au Délégué à la Protection des Données à l'adresse : dpd@nutravalial.com, soit par voie postale à l'adresse [indiquée en en-tête des CGV ci-dessus](#). Les demandes sont traitées dans un délai d'un (1) mois à compter de leur réception par NUTRAVALIA.

Lors de l'achat de Produits, NUTRAVALIA permet au CLIENT de ne pas recevoir ses offres promotionnelles par courrier électronique et SMS. Par ailleurs, le CLIENT peut à tout moment se désinscrire au travers du lien hypertexte figurant au bas des offres reçues par courrier électronique, ou en envoyant STOP par SMS (gratuit).

14. RESPONSABILITÉ ELARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

En tant qu'entreprise soumise au principe de la REP conformément aux dispositions de l'article L.541-10 et suivants du Code de l'environnement, NUTRAVALIA dispose des identifiants uniques suivants générés par l'ADEME, à savoir :

- Pour la REP Papiers, le numéro d'identifiant unique est le FR216145_03VDWO ;
- Pour la REP Emballages, le numéro d'identifiant unique est le FR216145_01NXXE.

15. STIPULATIONS GENERALES

15.1. Compensation

Conformément aux dispositions de l'article 1348-2 Code civil, les parties décident et acceptent expressément de compenser, le cas échéant, leurs créances et leurs dettes réciproques issues des contrats d'Achat.

15.2. Renonciations expresses

Par dérogation aux dispositions de l'article 1223 du Code civil, le CLIENT ne pourra solliciter une réduction proportionnelle du prix en cas de mauvaise exécution d'une obligation.

15.3. Tolérance

Le fait que NUTRAVALIA ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des CGV et/ou tolère un manquement par le CLIENT à l'une quelconque de ses obligations visées dans les CGV ne peut être interprété comme valant renonciation par NUTRAVALIA à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque des clauses des CGV.

15.4. Divisibilité

La nullité de l'une des clauses des CGV, en application notamment d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision d'une juridiction compétente passée en force de chose jugée, n'entraînera pas la nullité des autres clauses des CGV qui garderont leur plein effet et portée.

15.5. Intitulés

Les intitulés des clauses des CGV ont pour seule finalité de faciliter les références et n'ont pas par elles-mêmes une valeur contractuelle ou une signification particulière.

15.6. Langue

La langue des CGV et des contrats y afférents est uniquement le français. L'usage de toute autre langue sur le Site n'a qu'une valeur indicative. En cas de difficulté d'interprétation ou de contradiction entre la version française et une version dans une autre langue, seule la version française prévaudra.

16. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

16.1. Loi applicable

Les CGV et les contrats d'Achat des Produits sont soumis au **droit français**, à l'exclusion des règles impératives susceptibles de conduire à l'application d'une autre législation telle que la législation du lieu de résidence habituelle du CLIENT (notamment si cette législation lui est plus favorable).

16.2. Attribution de compétence pour les CLIENTS ayant un lien étroit avec un État membre

A défaut d'accord amiable entre NUTRAVALIA et le CLIENT, toute contestation se rapportant à un contrat d'Achat de Produit ou à une Commande pourra être portée au choix du Client, soit devant la juridiction française compétente soit devant la juridiction compétente du lieu où le Client est domicilié.

Toute action introduite par NUTRAVALIA contre un CLIENT sera portée devant la juridiction compétente du lieu où le CLIENT est domicilié.

16.3. Attribution de compétence pour les CLIENTS n'ayant pas un lien étroit avec un État membre

Pour les CLIENTS n'ayant pas de lien étroit, au sens de l'article L. 231-1 du Code de la consommation, avec le territoire d'un État membre, toute contestation sera de la compétence exclusive, en premier ressort, du tribunal compétent de Cannes (France).